

2.1 - ENVIRONNEMENT

2.1.4 Qualité de l'air

À la fin de l'année 2012, l'Observatoire réunionnais de l'air (ORA) gère quinze stations fixes de surveillance de la qualité de l'air ainsi que cinq remorques et un laboratoire mobile. Huit communes de La Réunion ont été surveillées en continu en 2012. En cours d'année (septembre), une nouvelle station fixe a complété le réseau de surveillance au Port. Les moyens mobiles participent aux campagnes de surveillance de la qualité de l'air autour du stock de charbon du Port, de la nouvelle centrale thermique du Port, des centrales thermiques de Bois Rouge et du Gol.

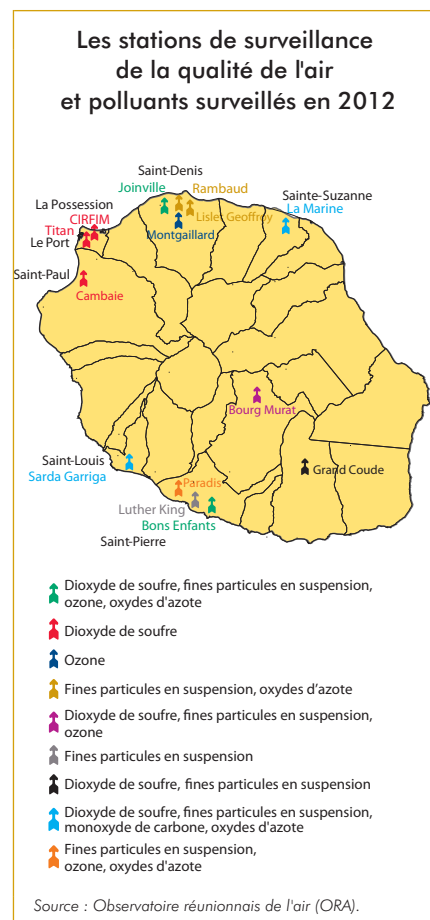
En 2012, les valeurs limites annuelles, les objectifs de qualité, les valeurs cibles ainsi que les niveaux critiques, tels que définis dans le décret n° 2010 - 1250, sont respectés sur l'ensemble des sites pour le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone et l'ozone.

Concernant les fines particules en suspension de type PM10, un seuil d'alerte et cinq seuils de recommandation et d'information ont été dépassés cette année sur les stations « La Marine » à Sainte-Suzanne et « Sarda Garriga » à Saint-Louis.

Sur la commune de Saint-Denis, seule la station à proximité du trafic routier (Rambaud) enregistre un dépassement de l'objectif de qualité annuel. La proximité, à la fois de la deux fois trois voies et du littoral (embruns marins), peut expliquer ces dépassements.

Sur la commune de Saint-Pierre, seule la station « Bons Enfants » enregistre un dépassement de l'objectif de qualité annuel ainsi qu'un dépassement de la valeur limite journalière pour la protection de la santé. Après une étude qualitative sur la composition des particules, la proximité du littoral (embruns marins) explique les dépasse-

ments sur cette station. Concernant les fines particules en suspension PM 2,5, l'objectif de qualité est atteint. ■



Pour en savoir plus

- <http://www.atmo-reunion.net>

Concentrations mesurées en 2012 par le réseau de surveillance

en µg/m³

	Dioxyde de soufre		Dioxyde	Oxydes	Ozone		Fines particules en suspension			Monoxyde de carbone (mg/m ³)	
	Moy. horaire maximale	Moy. annuelle	Azote			Moy. maximale sur 8 heures	Moy. horaire maximale	PM 10			PM 2,5
			Moy. horaire maximale	Moy. annuelle	Moy. annuelle			Moy. journalière maximale	Nbre de jours dépassant les 50 µg/m ³	Moy. annuelle	Moy. annuelle
Normes en vigueur ¹											
SA	500 ²		400				240	80			
SRI	300		200				180	50			
OQ		50		40		120 ⁴			30	10	
VL		20 ³		40 ⁴					35 ⁴	40 ⁴	10 ⁴
NC					30 ⁵						
Station de surveillance											
Saint-Denis											
Lislet Geoffroy ..			88	7	6			27	0	12	
Joinville	29	1	65	8	9	57	65	32	0	15	7
Montgaillard ...						61	66				
Rambaud			124	17	25			71	26	34	
Saint-Pierre											
Bons Enfants ...	22		68	11	11	60	68	73	51	38	10
Luther King								39	0	21	
Paradis			84	10	12	60	65	50	1	25	
Le Port											
CIRFIM	56	2									
Titan	176	3									
Saint-Paul											
Cambaie	33	2									
Sainte-Suzanne											
La Marine	123	2	49	4	4			97	3	27	0,6
Saint-Louis											
Sarda Garriga ..	212	4	195	7	11			60	3	16	0,28
Saint-Joseph											
Grand Coude ...	6	1						25	0	10	4
Le Tampon											
Bourg Murat ...	8	1				97	109	16	0	5	

Source : Observatoire réunionnais de l'air (ORA).

1. SA (seuil d'alerte), SRI (seuil de recommandation et d'information), OQ (objectif de qualité), VL (valeur limite), NC (niveau critique).
2. Pendant 3 heures consécutives.
3. Protection des écosystèmes.
4. Protection de la santé humaine.
5. Protection de la végétation.

Les indices de la qualité de l'air en 2012

en % de jours dans l'année

Indice ATMO ¹	Très bon (indice 1 et 2)	Bon (indice 3 et 4)	Moyen (indice 5)	Médiocre (indice 6 et 7)	Mauvais à très mauvais (indice 8 à 10)
de Saint-Denis. . .	42,7	57,0	0,3	0,0	0,0

Source : Observatoire Réunionnais de l'air (ORA).

1. L'indice ATMO est un indicateur de la qualité de l'air qui repose sur les concentrations de 4 polluants : dioxyde d'azote, particules de type PM10, ozone, dioxyde de soufre). Il est calculé à partir des données de sites urbains ou périurbains de fond afin d'être représentatif de la pollution de l'air sur l'ensemble d'une agglomération. Il permet de disposer d'une information synthétique sur la pollution atmosphérique urbaine de fond, et il est calculé chaque jour dans toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Des indices dont le mode de calcul est analogue à l'indice ATMO sont parfois calculés également dans des agglomérations plus petites.